

## Assemblée Générale Ordinaire ASH Salle des « Amis de la Pelote Basque » au HAILLAN - 31 mai 2018 -

Le président Daniel JOUHAUD accueille et remercie les membres présents, Mme Andréa KISS maire du Haillan, M. Éric FABRE 1<sup>er</sup> adjoint délégué au sport de la mairie du Haillan, Mme Carole GUERE Conseillère Départementale, représentant M. Jean Luc GLEYZE, président du Conseil Départemental de la Gironde, M. Vincent PELLARD représentant le Comité Départemental des Clubs Omnisports de Gironde, M. Jean DAIGNEAU membre du comité départemental des Médaillés Jeunesse et Sports représentant M. Yves PERPIGNAN, président du Comité Départemental des Médaillés Jeunesse et Sport de Gironde, et M. Jérémy PONS notre expert-comptable du cabinet CEF.

Il remercie également notre hôte, Bernard LACOSTE, président des « Amis de la Pelote Basque », qui nous reçoit une 2<sup>ème</sup> fois suite à l'AG ASH 2017

Après vérification du quorum qui est de 75 % (94 mandats sur 125 pour 31 nécessaires), l'Assemblée Générale peut valablement délibérer puisque plus du quart des mandats (25%) est représenté dans la salle.

A 19 H 15, le président Daniel JOUHAUD déclare ouverte l'assemblée générale ordinaire.

Rapport moral et bilan financier sont présentés sous forme de diaporama (voir ci-joint).

### Assemblée Générale Ordinaire RAPPORT MORAL

En l'absence de secrétaire générale et la secrétaire générale adjointe en la personne de Valérie JARRY étant excusée, c'est Daniel JOUHAUD lui-même qui fait la présentation du rapport moral.

#### **BILAN D'ACTIVITES**

**Bureau général** : figurent 11 membres, il n'y a pas de secrétaire.

#### **Réunions internes à l'initiative de l'omnisports**

Comité directeur	3	A raison d'un par trimestre 19/01 – 13/04 -18/10/2017
Bureau Général	11	En principe le 1 <sup>er</sup> jeudi de chaque mois sauf en août
Salariés	0	Aucune pour cette année
Présidents	3	31/08 – 26/10 – 20/11/2017
Trésoriers	1	21/11/2017
Secrétaires	1	23/11/2017

#### **Réunions des commissions**

Les commissions, communication, récompenses, n'ont pas eu de réunion cette année car les sujets à traiter permettaient de communiquer moins formellement. La commission emploi s'active en fonction des besoins.

La commission finances s'est réunie à 2 reprises (dossier subventions 2017, outils trésoriers, outils subventions...).

La commission matériels et équipements s'est réunie à 3 reprises, et 2 fois pour la planification des salles.

La commission règlements-statuts s'est activée à 1 fois le 12 mai 2017.

La commission assurances s'est activée à 3 fois les 17 février, 10 mars et 20 mars 2017.

#### **- Assemblées générales de sections**

Toutes les sections ont tenu leurs assemblées générales entre juin 2017 et ce jour.

#### **- Réunions externes à l'initiative des partenaires institutionnels**

- Mairie : vœux le 10/01, réunion planning salle le 22/06, réunion conseil vie locale le 17/10, réunion mairie / ASH le 07/11, réunion subvention mairie le 10/11, réunion travaux mairie le 17/11, inauguration plateforme couverte le 22/11, Etats généraux de la vie associative, le 25/11, remise récompenses le 25/11/2017.
- Comité Départemental et Régional des Clubs Omnisports : 14/02 réunion FFCO, 11/04 AG CDCO33+CRADO
- Participations de l'omnisports et des sections sur la localité : Forum des associations 02/09, Le Haillan est dans la place 09/09.
- AFM : Téléthon (3)

#### **- Manifestations**

Les manifestations des sections sur la commune, sont à l'initiative de celles-ci (tournois, galas, soirées conviviales...).

Loto basket 13/01, loto foot 10/02, 10 km du Haillan 09/04, criterium régional VTT 22/04, LH Cup 29 et 30/04, tournoi de hand sur herbe 20 et 21/05, gala judo 17/06, gala gym artistique 24/06, tournoi tennis rentrée jeunes 3 au 17/09, double mixte tennis 24/09, challenge de lutte Moreau 15/10, vide greniers sports éveil 03/12, gala gym artistique 20 et 21/12/2017.

#### **- Communication**

Figurent sur le site des pages pour chaque section, plus, les liens des sections pourvues d'un site, à savoir : basket, football, handball, moto-tourisme, tennis, randonnée et montagne et sport éveil. Figurent aussi les liens pour les pages Facebook des sections basket, foot, hand, gym, sport éveil, Gym Volontaire, et tennis. Les liens pour les fédérations, la mairie, le Conseil Général, le Conseil Régional, la DRDJSCS et le correspondant local de Sud-Ouest, sont toujours présents sur le site.

Seules les plaquettes de l'omnisports et des sections sont éditées pour être distribuées en début de saison. Les sections ont leur propre bulletin qui parvient aux adhérents par internet et nous leur demandons d'en communiquer un exemplaire au secrétariat de l'omnisports.

#### **- Services aux adhérents**

- Croix Rouge : en 2017, 8 personnes ont bénéficié de la formation PSC1 utile à tous. L'ASH prend à sa charge 50% de ces formations. Les recyclages s'effectuent lors des mêmes cours.
- ANCV : toujours partenaire pour les chèques vacances et coupons sports.
- Le matériel habituel est à disposition des sections (sono, valise loto, cafetière, vidéoprojecteur, photocopieur, revues, coupes et trophées)
- Pass Asso et Pass seniors : augmentation de l'utilisation des pass

**Effectifs** : 2268 adhérents, soit une progression globale de l'ordre de 5,44 %

- 2015 = 2087 adhérents. Éric indique 2096 en 2015
- 2016 = 2151 adhérents
- 2017 = 2268 adhérents (1278 hommes et 990 femmes) et une progression des féminines de 7,38%. On compte 1116 jeunes de moins de 18 ans et 1152 adultes.
- Dirigeants : 94 hommes et 51 femmes.

– **Salariés**

15 personnes toutes en CDI ou CDI Intermittent à l'exception de Patricia BAUDOU en CDD jusqu'au retour de Cécile LAFON dont l'arrêt maladie se prolonge de trimestre en trimestre.

Voir rapport moral ci-joint.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

### **RAPPORT FINANCIER**

Voir rapport financier ci-joint présenté par Éric SAN-LAZARO.

Monsieur Jérémy PONS notre expert-comptable prend la parole et confirme les propos du trésorier général, à savoir qu'il y a une très bonne gestion de la trésorerie de la part des sections, toutes les pièces étant bien enregistrées et que les seules petites erreurs viennent d'une mauvaise imputation de compte. Il demande aux sections de continuer en ce sens.

Les comptes annuels 2017, validés par le cabinet CEF, sont à disposition au siège de l'ASH.

Le rapport financier étant achevé, le président D. JOUHAUD remercie Éric SAN-LAZARO et le soumet à l'adoption de l'assemblée.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

### **RAPPORT DU PRESIDENT 2018**

« *Mon propos se fera en 2 temps :*

*Tout d'abord : Une synthèse pour 2017 sur les sections, l'omnisports, les institutions.*

*Ensuite : L'avenir de l'omnisports.*

#### **1 - Synthèse pour 2017 sur les sections, l'omnisports, les institutions :**

*Je déroulerai l'énonciation de nos sections dans l'ordre alphabétique et évoquerai les faits marquants en dehors de tous les résultats sportifs.*

#### **- Athlétisme :**

*- Les effectifs restent stables.*

*Les moins : - Accès à une salle en cas d'intempéries difficile. L'entretien des pistes, sautoirs, bac à sable. L'accès à la piste le samedi matin si plateau foot mais dialogue.*

*Les plus : - Mise à notre disposition du local voisin du notre sous la tribune. - Réussite des 10 km.*

- Bureau renouvelé : C MEVEL remplacée par F DEVISME + 3 nouveaux membres.

- Basket :

- Les effectifs restent stables.

- Montée de l'équipe 1 au plus haut niveau régional (et maintien pour la saison 2018-2019).

- Participation régulière à la semaine du handicap.

- Bureau renouvelé à 100% : A LALANNE remplacé par F PRUNIER et D GAYE. Secrétaire : May LY KASO, Trésorière : Gloria MILAN.

- Cyclo VTT :

Les plus :

- Maintien de l'activité loisirs. Développement de l'activité VTT.

- Les effectifs jeunes ont doublé entre fin 2016 (49) et fin 2017 (103) car pas besoin d'infrastructure.

- Organisation réussie du critérium VTT en avril sur le Haillan. Mise en place d'actions avec les services municipaux (TAPS) et avec le collège (entraînements et compétitions dans le cadre de l'UNSS). Organisation d'un 1<sup>er</sup> loto le 25 novembre.

Les moins :

- Problème stockage des vélos.

- Financement qui ne suit pas le développement des effectifs.

- A subvention constante pour l'ASH, celle du cyclo a triplé entre 2016 (600 €) et 2017 (1925 €) : Prendra + de 30% par rapport à 2017 en 2018 (2450 €). Sans compter les aides du Conseil Départemental de Gironde en 2017 et 2018.

- Foot :

- Effectifs stables

- Année noire avec l'incendie du chalet et une pénalité financière de 3200 € sur sa subvention. Instruction en cours de l'affaire « Castets ». Assurances ASH a permis une indemnité de 4200€. A remercier la solidarité des clubs de foot, de la ligue ou districts

- Investissement sans compter des dirigeants et membres pour maintenir l'activité contre vent et marées. Loto et LHcup reconduits. Mise en place de 2 services civiques. Développement des équipes féminines. Montée de l'équipe 1 masculine en 1er niveau de district.

- Mise en place d'une activité partielle foot salle.

- Gym artistique

- Effectifs stables en légère baisse.

- Départ d'Idalie LALAUDIERE remplacée par Jane BOUCAUD avec succès. Nouvelle organisation fédérale. Transformation du contrat de Yoan PIERRE de CDD en CDI temps partiels. Mise en place d'un service civique.

- Organisation salle G. RICART du championnat régional « pouss-up » au mois de février très réussie.

- Galas reconduits avec succès.

- Gym volontaire :

- Changement de dénomination de la section : « Gym volontaire » remplace « Sport Loisirs ».

- Effectifs en hausse : 184 pour 136 fin 2016. C'était avant la réunion mairie de novembre.
- Création et développement de l'activité Pilate à La Luzerne au grand dam de la mairie.
- Embauche de Hélène COUSY.
- Club labellisé sport santé jusqu'en 2020.
- Participation régulière au Téléthon.

#### - Hand :

- Effectifs en hausse : 222 pour 202 fin 2016, particulièrement chez les plus jeunes.
- Une année marquée par des vols à répétition, malheureusement non couvert par l'assurance. Des conflits internes.
- Réussite du tournoi régional de fin de saison. Mise en place de 2 services civiques.
- Augmentation des subventions :  
A subvention constante pour l'ASH, celle du hand a augmentée de plus de 30% entre 2016 (6500 €) et 2017 (8500 €) : Prévu en hausse de + de 8% par rapport à 2017 en 2018 (9200 €).

#### - Judo :

- Effectifs stables.
- Changement de président et de trésorier : respectivement, Pierre BECHARD remplace Thierry DEVANT. Ingrid ROBILLARD remplace Christine GUILLERM.
- Délais de réparations des problèmes de chauffage et de douches.

#### - Lutte :

- Effectifs en légère hausse chez les enfants.
- Activités reconduites (intervention dans écoles, challenge MOREAU).
- Inquiétude sur le devenir de la lutte au Haillan suite au réaménagement de la Sablière mais celle-ci doit vivre quitte à lui trouver une solution transitoire à l'école de la Luzerne.

#### - Moto-tourisme :

- Effectifs stables.
- Mécontentement sur l'adhésion 5€ rétroactive 2004.
- Participation régulière des motards dans l'organisation des 10 kms du Haillan.
- Absence de représentant au Comité Directeur d'octobre !

#### - Randonnée et montagne :

- Effectifs stables.
- Revendication de l'appartenance de son activité au secteur sportif et non loisir.
- Participation régulière des randonneurs dans l'organisation des 10 kms du Haillan.
- Publication régulière du « Randomag »

#### - Sport-éveil multisports :

- Effectifs en hausse : 80 pour 72 fin 2016.
- Développement de l'activité multisports adultes.

### - Tennis :

- Effectifs en légère hausse.
- Départ de Dominique OULEY remplacée par Sophie AZAÏS comme salarié club house.

### - Omnisports :

- Adhésion ASH augmentée de 2 €, soit 7€ au lieu de 5€ par adhérent pour le financement du BG.
- Mise en place du compte événement solidarité, alimenté par la trésorerie des sections : taux de 1,1%.
- Adoption du « Règlement disciplinaire ASH ».
- Mise en place d'un médiateur.
- Renouvellement du contrat de Patricia BAUDOU pour donner suite au prolongement de l'arrêt longue maladie de C LAFON.
- Recensement de l'ensemble des matériels des sections.
- Etude et mise en place d'un nouveau contrat d'assurances au 1/1/2018 : Responsabilité civile et vols pris en charge par l'ASH.
- 3 réunions des présidents en 3 mois : 31 août, 26 octobre, 20 novembre.
- Absence de secrétaire général pour l'ASH.

### Institutions :

#### *Commune :*

- Maintien de la subvention municipale de la mise à disposition des infrastructures, des soutiens logistiques par le service des sports et par les services techniques, dans le cadre de la convention 2016-2018.
- Maintien du pass asso jeunes et séniors.
- Nouveau logo de la ville du Haillan.
- Inauguration de l'espace multi activités couverts à Bel Air.
- Réunion le 7 novembre 2017 à la demande de l'ASH des présidents ASH avec la mairie pour connaître la vision sportive municipale. Les principales réponses ont été :

\* Maintien de la subvention communale à l'ASH.

\* Fonctionnement à équipements et moyens constants hormis les réalisations prévues durant le mandat : mutualisation piscine Eysines avec le Haillan, ...

\* Priorité aux publics haillanais.

\* Nouveau collège et gymnase vers 2022-2024.

\* De notre côté, les points positifs (subvention, équipements, ...) et négatifs (fonctionnement du service des sports et de service technique), ont été relatés.

#### *Gironde :*

- Augmentation de la subvention du Conseil Départemental de Gironde : 16226 € en 2017, 11185 € en 2016.

#### *Etat :*

- Augmentation de la subvention CNDS : 4000 € en 2017, 1500 € en 2016.

En conclusion, l'année 2017 pour l'ASH a été agitée mais se solde par un bilan globalement positif, L'association garde toujours cette volonté de progresser et de se structurer. C'est ce qui en fait sa force.

## 2 - L'avenir de l'omnisports.

*Passons à 2018, à l'avenir de l'omnisports et de ses sections.*

*Au préalable, il est nécessaire de revenir sur ce début d'année ; des nuages gris se sont accumulés et 2 averses fraîches ont éclaté.*

*Début janvier, la section hand a annoncé son souhait de sortir de l'omnisports au 30 juin 2018.*

*Raison principale : Vouloir voler de ses propres ailes sans les contraintes de l'omnisports.*

*Fin janvier, la section mototourisme s'est désolidarisé de l'omnisports par la démission volontaire collective de son bureau qui a entraîné avec lui ses adhérents pour créer un club indépendant.*

*Raison principale : Economique dans la mesure où la section participe à l'effort collectif financier pour l'omnisports mais n'a aucun retour.*

*Ces 2 évènements ont amené le bureau général ASH du 1 février 2018 à :*

- placer sous tutelle la section mototourisme puis prévoir sa suppression.*
- se positionner contre la sortie du hand de l'omnisports.*
- ne souhaiter qu'un club de hand sur la commune.*
- prévoir l'interrogation des autres sections sur leur position par rapport à l'omnisports.*
- demander une rencontre avec la mairie avant l'AG extraordinaire du hand le 2 mars sur sa sortie de l'omnisports.*

*Entre ce moment et la rencontre avec la mairie le 27 février, il m'a été rapporté la surprise de quelques présidents de sections sur l'attitude de notre élu aux sports enquêtant sur la position des sections par rapport à l'omnisports, ce sujet étant interne à l'ASH !*

*Autre étonnement, le Bureau Général avait validé 2 personnes, Eric SAN LAZARO et moi, pour cette rencontre. Par courtoisie, j'ai demandé à Mme le Maire son accord. Sa préférence a été de me recevoir seul, ce que j'ai accepté ! Mais le 27 février, je me suis retrouvé devant 3 personnes de la commune !*

*Cette réunion portait sur la situation actuelle pour la moto et le hand et sur l'avenir de l'omnisports.*

*Après avoir pris 2 averses fraîches, j'ai donc pris une douche froide.*

*Les élus répondent pour la moto et le handball :*

- être en accord avec la décision de l'ASH pour la moto.*
- être en accord sur une seule activité handball sur la commune.*
- ne pas se positionner sur la sortie du hand car le sujet est interne à l'ASH.*
- mais retenir le meilleur projet si 2 propositions hand, condamnant ainsi, aux vues de la situation connue, tout projet ASH.*

*Sur l'avenir de l'omnisports, les élus précisent que :*

- le rôle des omnisports diminue actuellement de manière générale.*
- la commune dispose aussi bien d'associations hors ASH ou de sections ASH, ce qui ne posent pas de problème si disparition de l'omnisports.*
- les subventions peuvent être plus intéressantes pour un club hors ASH que ASH en raison du mode de calcul des subventions des sections ASH.*
- l'omnisports devrait être fédérateur et porteur d'un projet, en particulier pour des vacances sportives.*

*3 jours plus tard, lors de l'AG Extraordinaire du hand le 2 mars 2018, j'ai d'abord subi seul face à l'assemblée une volée de bois vert de la part de la présidente Marion FORT, je ne lui en veux pas, c'était son jeu ; puis j'ai acté la décision des adhérents du hand qui ont voté à plus de 90% la sortie de l'omnisports.*

*Repartant en guenilles, et heureusement, je ne fais pas de politique, j'ai rapporté tous ces faits au Bureau Général du 3 mars 2018 et lors de la réunion des présidents ASH du 12 mars 2018.*

*Le Bureau Général du 3 mars a décidé de :*

- *Approuver la suppression de l'activité handball de l'ASH dans la mesure où l'omnisports n'est pas en mesure de relancer un nouveau projet d'activité handball.*
- *Approuver le transfert des matériels à la nouvelle association de handball du Haillan.*
- *S'opposer au transfert des biens financiers de l'ASH handball à la nouvelle association.*

*La réunion des présidents du 12 mars a permis de :*

- *Évoquer les difficultés de l'omnisports : absence d'actions fédératrices, manque de soutien financier, etc. ...*
- *Demander à chaque président de réfléchir avec son bureau respectif sur ce qu'ils attendent de l'omnisports, sur leur place et leur rôle dans l'omnisports afin de construire un nouveau projet.*

*Afin de me remettre de cet hiver très humide, j'ai décidé de prendre du recul depuis ma rencontre avec la mairie. Cela s'est traduit depuis par :*

*- une relation plus distante avec les sections en particulier sur leurs évènements afin de leur laisser mener leurs réflexions.*

*- le maintien de mon activité sur le fonctionnement de l'omnisports.*

*- mon absence de relation avec la mairie, le service des sports, l'élu aux sports. Le seul lien s'est fait par plusieurs courriers adressés à Mme le Maire pour lesquels je n'ai pas de réponses écrites à ce jour.*

*- en représailles, mon refus d'inviter un élu à l'AG Extraordinaire ASH du 25 avril 2018.*

*La sortie du hand au 30 juin 2018 et la suppression du mototourisme de l'omnisports ont été actées le 25 avril 2018 respectivement lors d'une AG extraordinaire ASH puis d'un Comité Directeur ASH.*

*A noter que pour le hand, la sortie de l'omnisports, le transfert des biens matériels et le transfert des biens financiers ont été votés à la majorité absolue par les sections, désavouant ainsi le Bureau Général ASH qui souhaitait un transfert partiel des biens financiers.*

*Il en résulte à la date de cette AG la démission du trésorier général, Éric SAN-LAZARO.*

*2 autres démissions s'ensuivent :*

*- Nadège SIBE : responsable communication pour l'ASH, adhérente hand qui suivra le nouveau club.*

*- Roger GRENET : responsable travaux-équipements, car non suivi dans son action par une grande partie des sections.*



*Je tiens à remercier Thomas MURESAN, responsable assurances ASH, adhérent hand, qui poursuit l'aventure avec l'ASH et avec le nouveau club de hand.*

*Mais également Danielle, Robert, Philippe, Alain qui continue la route avec l'ASH. J'espère que Valérie et Nicolas seront aussi des nôtres.*

*Sans nouveaux membres à l'issue des élections pour le bureau général ce soir, l'omnisports risque de se retrouver sans trésorier ni secrétaire, voir sans président.*

*Dernier épisode de ce préalable, la réunion des présidents ASH du 15 mai 2018 qui a mis en avant :*

*- la sortie du hand qui autorise à penser que toute section souhaitant quitter l'omnisports pourra le faire en conservant ses acquis matériel et financier ; sous réserve que son projet soit bien structuré.*

*- la fonction support essentiel de l'omnisports (administrative, social, financière, juridique, ...).*

*- la difficulté à fédérer les sections sur un projet commun.*

*- la volonté de construire un schéma de réflexion pour définir un nouveau projet*

*- le souhait des petites sections de rester dans l'omnisports.*

*- l'interrogation des grandes sections, qui plus est sur l'attitude de la mairie.*

*Sur ce dernier point, les présidents ASH souhaitent une **rencontre avec la mairie sur l'avenir de l'omnisports dans la commune.***

*Quel avenir pour l'omnisports ?*

*Le printemps est là, l'atmosphère se réchauffe et j'espère que les nuages partiront bientôt.*

*De mon côté, où en sont mes pensées ?*

*L'omnisports a aujourd'hui 55 ans. Drôle d'anniversaire.*

*Un travail permanent a été fait par Henri ARNOUD, mon prédécesseur, et par moi, pour développer et garder l'unité de l'association. Les objectifs de l'ASH le rappellent.*

*Quelles sont mes divergences avec la mairie ?*

*Mme le maire, je ne suis pas d'accord avec vous quand vous dites que l'omnisports est passé de mode. L'ASH a un mode de fonctionnement qui lui est propre, qui laisse une grande autonomie à ses sections, qui est spécifique à la commune du Haillan et qui en fait sa richesse. **Je pense au contraire qu'il faut la faire évoluer.** Je suis pour ma part attaché au rôle de la Fédération Française des Clubs Omnisports qui développe bien souvent dans l'ombre de nombreuses actions pour les clubs, à l'image de notre secrétaire salarié qui aide quotidiennement nos dirigeants sans que l'adhérent lambda ne s'en aperçoive.*

*Je ne suis pas d'accord sur votre message d'une priorité aux haillanais dans le domaine du sport qui sonne comme un repli sur soi, car nos sections vivent également de l'apport de personnes extérieures à la commune et nombreux sont les haillanais à pratiquer des activités hors Haillan. **Je pense que les sections gèrent leur public dans l'intérêt du sport, du club et de la commune.** Pour la commune, une réponse possible est celle d'étendre le pass asso.*

*Je ne suis pas d'accord avec vous sur le débat sur les subventions « compétition » et « loisirs », mot banni pour ce dernier, alors que notre société encourage la pratique d'une activité physique pour tous. **Je pense qu'il est nécessaire de former des éducateurs pour accueillir et encadrer ces nouveaux publics. Je pense également que notre outil de calcul des subventions, même perfectible, a le privilège d'être transparent et connu de tous, contrairement à votre mode d'attribution.***

*Je ne suis pas d'accord avec le mode de répartition des créneaux de salle Cela fait 10 ans que le sujet est sur la table. A l'époque, il y avait de la marge qui existe moins aujourd'hui. **Je pense nécessaire une remise à plat avec tous les acteurs et avec un aménagement des règles.***

*Je ne suis pas d'accord avec le mode de fonctionnement et sur la communication entre l'ASH, ses sections, le service des sports et les services techniques. **Je pense qu'il faut clarifier ce fonctionnement, le fluidifier et mettre en place un meilleur suivi des installations.***

*Mais quelles sont également mes divergences avec les sections ?*

*Mesdames et Messieurs les dirigeants,*

*Arrêtez de vous tirer dans les pattes ! Au contraire, c'est par le dialogue et les réussites des uns que les autres progresseront ! **Partageons nos expériences et soyons solidaires.** L'omnisports est là pour les communiquer. Arrêtez de trop tirer la couverture à vous, en termes de subventions, ce qui est donné aux uns ne l'est pas aux autres. **L'omnisports a mis en place un fonds évènement solidarité qui permet de répondre à certaines attentes.** D'autres idées sont sûrement à exploiter.*

*Arrêtez de dénigrer notre image ? Les gens de l'extérieur s'en chargent ! Au contraire, **soutenons-nous les uns les autres pour arriver à mettre en avant nos objectifs.***

*La mairie a été claire en novembre en annonçant un fonctionnement à moyen constant, quel que soit le développement de vos sections.*

*Mesdames et Messieurs les dirigeants, et si vous réduisiez la voilure et arrêtiez cette fuite en avant et à l'adhérent qui nous contraint de plus en plus. Dans quel but ? Pour quels objectifs ? **Prenons le temps de faire les choses sereinement. Le sport doit rester une activité ludique. L'omnisports est là pour mutualiser, pour vous aider dans votre quotidien.***

*Vous aurez compris à la teneur de mon discours que je suis sorti de ma retraite.*

*J'ai bien sur ma part de responsabilités dans toutes les remarques faites.*

*Je compte sur votre franchise pour donner votre opinion.*

*Si vous m'accordez votre confiance, je poursuivrai l'aventure avec vous pour construire l'ASH de demain.*

*De quelle façon ?*

*A ce jour, la réflexion est ouverte.*

*La réunion avec la mairie permettra d'avoir des éléments de réponses et sûrement de nouvelles questions.*

*D'autre part, la convention ASH mairie se termine fin 2018. Cela nous laisse plus de 6 mois pour :*

*- définir un projet associatif pour l'ASH sur la période 2019 – 2021.*

*- définir la prochaine convention ASH Mairie 2019 - 2021.*

*- faire évoluer l'ASH et son fonctionnement (administratif, financier, social, ...) en concertation avec chaque section.*

***En conclusion, réfléchissons, soyons créatifs, auto disciplinons-nous, exprimons-nous franchement et démocratiquement et agissons.***

*Le club omnisports doit rester un atout pour ses adhérents, ses sections, les collectivités.*

*Il restera un interlocuteur unique et privilégié, une structure rassurante, garantie d'une gestion saine, un organe structurant, un facilitateur de l'implication citoyenne.*

*Merci pour votre écoute et vive l'omnisports. »*

**Propos écrits et lus par Daniel JOUHAUD**

### **ÉLECTION DU BUREAU GÉNÉRAL**

Le président JOUHAUD rappelle que le bureau général se compose de 11 personnes et énumère :

- les personnes démissionnaires : Éric SAN-LAZARO, Nadège SIBE, Roger GRENET.
- la personne sortante en fin de mandat : Philippe ROUZE.
- les personnes dont le mandat est en cours : Valérie JARRY, Danielle LORMAN, Nicolas JASKOT, Robert MORLIERE, Alain LALANNE, Thomas MURESAN.

Personnes concernées par le vote de ce jour :

- Philippe ROUZE qui se présente pour un nouveau mandat.

Il est élu à l'unanimité par l'assemblée.

Lors de la prochaine réunion du bureau général mardi 5 juin, il sera procédé à la répartition des postes au sein du bureau.

Il est également procédé aux votes pour l'adoption des procès-verbaux

- PV de l'AGE du 1<sup>er</sup> juin 2017
- PV de l'AGO du 1<sup>er</sup> juin 2017
- PV de l'AGE du 24 avril 2018

Ces 3 PV sont adoptés à l'unanimité par l'assemblée.

### **INTERVENTION DES INVITEES**

### **INTERVENTIONS DES INVITES**

Daniel JOUHAUD invite les différentes personnalités à prendre la parole.

Mme Andréa KISS, maire du HAILLAN.

Elle remercie Daniel JOUHAUD pour son allocution et regrette que ces questions n'aient pas été posées avant. Elle confirme que la renégociation de la convention 2019/2021 sera une excellente occasion de remise à plat. Elle rappelle que :

- l'aide de la collectivité n'est pas uniquement une aide financière mais porte également sur l'aide logistique par les services (photocopies, prêt des bus, Pass'Asso, matériel etc.), ce qui a un coût important. Elle est perfectible et chacun fait de son mieux.
- comme annoncé en novembre, la commune maintient l'enveloppe globale des subventions aux associations au même niveau, dont celle de l'ASH, malgré un contexte financier contraint et contrairement à de nombreuses communes qui, elles, ont déjà du diminuer ces aides. Elle rappelle que toutes les activités devront se faire à équipements et moyens constants jusqu'à la fin du mandat au moins (perspective d'un nouveau collège avec des équipements sportifs adossés à l'horizon 2022).

Elle rassure l'assemblée sur l'avenir immédiat de l'ASH qu'elle ne souhaite pas voir disparaître ; le constat d'une diminution du rôle des omnisports est un fait remarqué dans de nombreuses communes, ces structures n'ayant pas toujours su évoluer.

De plus, elle ne sait pas ce que l'avenir réserve après les prochaines élections municipales, notamment en raison de la baisse drastique des dotations de l'Etat et des incertitudes sur la compensation de la taxe d'habitation.

Il ne s'agit pas d'opposer Haillanais/non Haillanais mais la ville ne pourra pas construire des infrastructures avec les impôts des Haillanais si ces derniers sont minoritaires dans certaines sections. Pour la population du Haillan (15000 habitants max), les infrastructures sont suffisamment calibrées. De même, il ne s'agit pas d'opposer compétition et loisirs mais simplement d'admettre que les contraintes ne sont pas les mêmes selon l'activité.

Elle a bien conscience que ce qui intéresse certains responsables de section, c'est de savoir quel montant de subvention la ville pourrait accorder si ces sections quittaient l'ASH. La ville doit étudier cette question très finement.

Elle précise que, pour la sortie du hand, la mairie est restée neutre et avait clairement déclaré en amont puis lors de l'AG Extraordinaire du hand que les élus n'autoriseraient qu'un seul club de hand sur la commune et dans le cas de 2 projets distincts, retenir celui avec le meilleur projet sportif. Elle n'a pas eu de projet hand de la part de l'ASH. Ces services ont bien reçu le courrier de l'ASH suite à l'AG extraordinaire, précisant le résultat des votes validant la sortie du hand de l'omnisports.

Elle annonce la mise en place du Pass-asso pour les 18-25 ans qui complètera le dispositif actuel pour les jeunes et les séniors.

M. Éric FABRE, 1<sup>er</sup> adjoint communal, délégué aux sports.

Eric FABRE prend à son tour la parole.

Il confirme les dires de Mme le maire à savoir qu'aucune action n'a été montée contre l'ASH mais qu'il était de son devoir de rendre visite à tous les présidents de section pour recueillir leur ressenti sur le malaise latent.

Il manifeste son mécontentement en essayant de garder son calme dit-il concernant le fait que le trésorier général Eric SAN LAZARO fasse perpétuellement référence au Club de Volley-ball concernant les écarts et les différences du montant de la subvention ramenée par le nombre d'adhérents, il précise qu'il y a le poids de l'histoire et des choix qui ont été faits à une certaine époque. La comparaison aurait aussi pu se faire avec d'autres sections hors ASH (vélo) ou au sein de l'ASH.

Concernant l'attribution des créneaux des salles, il tient à faire remarquer que le Service des Sports passe beaucoup trop de temps à régler les demandes des sections et les conflits qu'elles génèrent. Ce rôle devrait être, à son sens, pris en charge par l'ASH, la mairie octroyant un volume d'heures à l'ASH, l'attribution des créneaux devant se faire en interne à l'ASH.

Le service des sports n'ayant pas à intervenir pour la gestion des conflits internes à l'ASH, cette situation devenant pesante et ne faisant que favoriser de mauvaises relations Mairie/ASH.

Mme Carole GUERE Conseillère Conseil Départemental de la Gironde

Au niveau des demandes de subventions pour des manifestations sportives ou demandes d'équipements sportifs, l'ASH est un club demandeur et donc actif auprès du conseil départemental de la Gironde.

Elle déplore le malaise latent au sein de l'ASH et en sa qualité d'ancienne sportive de haut niveau (natation) elle rappelle les valeurs du sport : **la tolérance, le respect, le courage l'esprit d'équipe et la solidarité.**

M. Jean DAIGNEAU, Comité Départemental des Médaillés Jeunesse et Sports de Gironde.

M. Jean DAIGNEAU remercie l'association pour son invitation à notre assemblée générale, récemment arrivé dans la région il ne connaît pas toutes les infrastructures sportives de la métropole bordelaise et se réjouit de voir le nombre et la qualité de celles-ci et notamment l'ASH et la Pelote Basque qui nous accueillait.

Il encourage les dirigeants à déposer des dossiers de demande de récompenses des bénévoles auprès du Comité. Il connaît bien le fonctionnement d'un club omnisports, pour avoir été lui-même dirigeant bénévole de la section athlétisme de l'US Créteil en plus de sa fonction au Ministère des Sports et nous encourage à défendre ses valeurs et son modèle.

M. Vincent PELLARD, représentant la Fédération Française et le Comité Départemental de Gironde des Clubs Omnisports.

M. Vincent PELLARD rappelle que la Fédération Française des Clubs Omnisports a été fondée en Gironde et que l'Association Sportive du Haillan est un des clubs fondateurs.

Le rôle de la Fédération est de soutenir ses clubs, plus particulièrement en apportant une aide et des conseils juridiques, en proposant des formations sur différents domaines, en rencontrant et en développant des partenariats avec les acteurs institutionnels nationaux, régionaux, départementaux dans le domaine du sport. Il encourage le club et ses dirigeants à perpétuer le mouvement omnisports et nous assure du soutien du comité et de la fédération des clubs omnisports.

A l'issue de ces interventions, sans intervention de la salle, Daniel JOUHAUD clôt l'assemblée générale et invite à partager le vin d'honneur.

Fait au Haillan, le 05 juin 2018



Le Président  
Daniel JOUHAUD

